



HAL
open science

Entre vrai et faux : les inscriptions de Germiny

Cécile Treffort

► **To cite this version:**

Cécile Treffort. Entre vrai et faux : les inscriptions de Germiny. Christian Sapin. Germigny-des-Prés (Loiret) : l'oratoire carolingien, 5, DRAC Centre-Val de Loire, pp.51-55, 2019, Patrimoine protégé, ISSN 2271-2895. halshs-02437211

HAL Id: halshs-02437211

<https://shs.hal.science/halshs-02437211>

Submitted on 16 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Inscriptions sur le chapiteau - h

ANNO: INCARNIS: DOMINI: DCCC: ET: VI:

SVB: INVOCATIONE: SÆ: GINEVRÆ: TÆ:

SEF: GERMIN:

Inscriptions sur le chapiteau - K.

III: NON: IAN: DEDICATIO

HUIVS ÆCCLEIÆ:



III: NON: IAN: DEDICATIO
HUIVS ÆCCLEIÆ

A photograph of a stone capital from a church. The capital is rectangular and has two lines of Latin inscriptions carved into its top surface. The first line reads 'III: NON: IAN: DEDICATIO' and the second line reads 'HUIVS ÆCCLEIÆ'. The stone is weathered and the inscriptions are in a Gothic script. The capital is part of a larger architectural structure, with a curved wall and a window visible in the background.



ENTRE VRAI ET FAUX, les inscriptions de Germigny

Par Cécile Treffort

Professeur en histoire médiévale
Université de Poitiers / CESC

Les inscriptions visibles dans l'oratoire de Germigny figurent en bonne place dans les études sur le monument et son décor, en particulier dans les discussions sur sa date, l'identité de son commanditaire et la détermination de sa fonction. Pourtant, elles ont payé un lourd tribut aux travaux de restauration du XIX^e siècle et l'authenticité de certaines d'entre elles est remise en cause à différents niveaux.

L'INSCRIPTION DE DÉDICACE

Pour la première, qui se développe sur les tailloirs de deux piliers à l'entrée du chœur et porte la date de la consécration de l'église, seule est authentique la partie initiale (tailloir nord du chapiteau sud) qu'on peut lire ainsi :

III. no(nas). ian(uarii). dedicatio. huius. aeccl(es)iae

« Le trois des nones de janvier [3 janvier], dédicace de cette église ».

Qu'elle date de l'époque de Théodulf ou de celle de l'installation des moines de Fleury à Germigny dans la deuxième moitié du XI^e siècle, l'ancienneté de cette inscription est indubitable.

La seconde partie, soi-disant découverte par Théodore Chrétin et présentée à la communauté scientifique en 1847 par Charles-François Vergnaud-Romanesi, qui donne l'année de la consécration, est un faux réalisé au moment de la restauration. Il s'agit du texte suivant (tailloirs nord et ouest du chapiteau nord) :

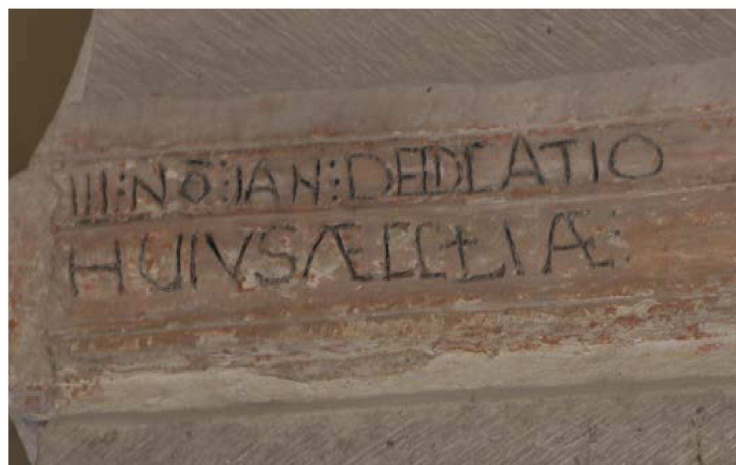


Fig. 3 : Détail de l'inscription (authentique) sur le tailloir nord du chapiteau sud à l'entrée du chœur.

Fig. 1 : Relevé des inscriptions, Fournier Jeune (?), 1869.

Fig. 2 : Inscription (authentique) sur le tailloir nord du chapiteau sud à l'entrée du chœur.

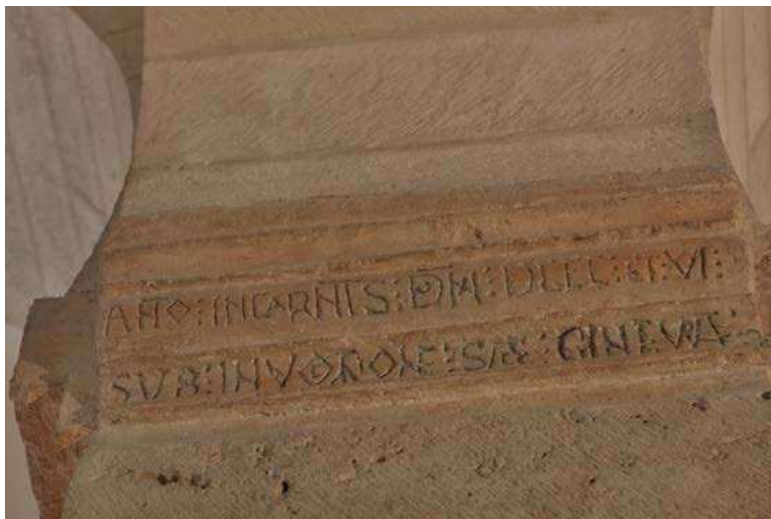


Fig. 4 et 5 : Inscriptions (fausses) sur les talloirs nord et ouest du chapiteau nord à l'entrée du chœur.

An(no). incar(natio)nis. do(mi)ni. DCCC. et. VI. / sub invocatione. S(an)tce. Ginevrae. et // s(an)ct(i). Germini

« L'an de l'incarnation du Seigneur huit cent et six, sous l'invocation de sainte Geneviève et saint Germain »

Soupçonné dès sa découverte, ce faux réalisé en 1847 fut dénoncé de manière très convaincante en 1923 par Jacques Soyer ; bien que cette date de 806 continue à être citée dans certaines publications sur l'art carolingien, il convient donc désormais de la mettre définitivement de côté, même si par ailleurs, les deux autres inscriptions présentes sur le site confirment la paternité de Théodulf pour l'édification du monument, et donc son attribution à une période carolingienne haute.

L'INSCRIPTION DE L'ENTRÉE, ANCIENNEMENT À LA BASE DU CLOCHER

La deuxième inscription, de facture clairement moderne, se lit actuellement sur le linteau de la porte latérale sud, à l'extérieur. Peinte à même la pierre, elle reprend un texte déjà mentionné par Létald de Micy à la fin du X^e siècle et que le *Catalogue des abbés de Fleury*, au début du XII^e siècle, mentionne comme « inscrit en lettres d'argent à la base de la tour d'où pendaient les cloches ». Versifié comme d'autres poèmes épigraphiques de Théodulf, il invite à prier pour ce dernier :

*Haec in honore Dei Theodulfus templa sacra vi
Quae dum quisquis adis oro memento mei.*

« [Moi], Théodulf, j'ai consacré en l'honneur de Dieu ce sanctuaire ; toi qui t'y rends, qui que tu sois, je t'en prie, souviens-toi de moi. »

Bien qu'inscrit tardivement, selon une technique différente et sur un support éloigné de son emplacement d'origine, ce texte continue de témoigner de la volonté du commanditaire d'associer son nom à son œuvre et de bénéficier de l'intercession des fidèles entrant dans l'édifice pour obtenir le salut éternel.



Fig. 6 : inscription (moderne) sur le linteau de la porte latérale sud.



Fig. 7 : Inscription (restaurée) à la base de la mosaïque orientale.

L'INSCRIPTION DE LA MOSAÏQUE

La troisième inscription, célèbre parmi les historiens d'art car accompagnant la figuration de l'arche d'alliance sur la mosaïque de l'abside, est également rapportée dans le *Catalogue des abbés de Fleury* au XII^e siècle ; bien que fortement restaurée au moment de sa mise au jour en 1847, elle est fidèle, d'un point de vue textuel sinon graphique, à sa forme d'origine et s'articule étroitement avec l'iconographie qui lui est associée :

*Oraclum s(an)c(tu)m et cerubin hic aspice spectans
et testamenti en micat arca Dei
Haec cernens precibusque studens pulsare Tonantem
Theodulfum votis iungito quoeso tuis.*

« Contemple ici le saint propitiatoire et les chérubins, et vois comme brille l'arche de l'Alliance de Dieu, et voyant cela, en t'efforçant par les prières de toucher Celui qui tonne, associe, je te le demande, Théodulf à tes vœux. »

Versifiée comme la précédente, cette inscription appelle également à prier pour le commanditaire ; surtout, elle attire l'attention sur la mosaïque qui, grâce à ses tesselles de verre, dorées ou non, scintille à la lumière des cierges. Fidèle à la doctrine des *Libri Carolini* (dont la rédaction est attribuée à Théodulf) qui accorde à l'image une vertu pédagogique, l'inscription vise à révéler le sens de la représentation et invite à la contemplation.

Unis dans un même discours prenant deux formes différentes mais complémentaires, l'image et le texte transforment en quelque sorte le chœur de l'oratoire en Saint des Saints et l'église en réplique du Temple de Salomon.

Peu nombreuses, certaines à l'authenticité douteuses, ces inscriptions de Germigny restent donc finalement fondamentales pour comprendre l'édifice et, en confirmant son attribution à la volonté de Théodulf d'en faire à la fois un oratoire à sa mémoire et un lieu de culte digne des plus grandes églises, lui donnent une place singulière dans l'histoire et l'art du monde carolingien.



Fig. 8 : Inscription (restaurée) à la base de la mosaïque orientale, détail.

Patriarchis. & propētis. laus corona glorię xpo
 Exte sperant letabunda Angelorū agmina
 xpi plebem qđ gubernes. Archanorum conscia xpo
 Nam te uirgo celebs nupta. Sexus omnis appēit
 In parentes atq; notos. Depēcando protege xpo.
 Gaude celum cum supernis. Angelorū milibus
 Omnis terre plenitudo. Pontus astra flumina. xpo.

VERSUS THEOTOLFI. EPI.

Gloria laus & honor tibi sit rex xpe redemptor
Cui puerile decus prompsit osanna pium
Israhel estu rex dauidis & indita proles
 Nomine qui undni. rex benedictę uenis. Gloriat
Coetus in excelsis te laudat celitus omnis
 Et mortalis homo & cuncta creata simul Gloriat
Plebs hebreā tibi cū pal mis obuia uenit
 Cum p̄ce uoto ymnis assumus ecce tibi Gloriat
Hi tibi passuro soluebant munia laudis
 Nos tibi regnanti pangimus ecce melos Gloriat
Hi placuere tibi placeat deuotio nrā
 Rex pie rex demens cui bona cuncta placent. Et.

VERSUS EIUSDEM.

Fig. 1 : Le Gloria, Laus et Honor, Saint-Gall, Stiftsbibliothek, Cod. Sang. 899, p. 120 (www.e-codices.ch)

Théodulfe est l'auteur de poèmes caractéristiques de l'effervescence intellectuelle qui règne à la cour de Charlemagne au tournant du IX^e siècle. Parmi ses compositions les plus célèbres, l'hymne *Gloria, laus et honor* dont les premiers vers furent chantés au Moyen Âge lors du dimanche des Rameaux. Ici une copie dans un recueil poétique de Saint-Gall daté de la seconde moitié du IX^e siècle.



Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire
6, rue de la Manufacture
45000 Orléans
Tel : 02 38 78 85 00
Site internet : www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire